

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 15 MARS 2022

Nombre de Conseillers :*En exercice : 53**Présents : 42**Votants : 49*

L'an deux mille vingt-deux, le 15 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 9 mars 2022 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

N° CC2022-02-08C

OBJET :**BUDGET ANNEXE
«ATELIER RELAIS» :
AFFECTATION DES
RESULTATS DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2021**

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Denis ASTRUC ; Michel BANCAREL ; Marc BEAUMONT ; Jean-Claude BELLARD ; Cédric BOILOT ; Didier BOURNAT ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Guy CHARTOIRE ; Daniel CLUZEL ; Jacqueline DUBOISSET ; Robert DUBUIS ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Annelise DURON ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Marc GIDEL ; Bernadette GOURSON ; Gilles GUYON ; Bernard GRAND ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Christian JEROME ; Christian JOUHET ; Jocelyne LELONG ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Anthony PALERMO ; Bernard PENY ; Margaux PIQUELLE ; Valérie ROCHE ; Christophe SARRE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Odile SOULIER ; Jacques THOMAS

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Rendue exécutoire :*Transmise en Sous-Préfecture
le :**Publiée ou notifiée
le :*

Absents ayant donné procuration : Pierrette DAFFIX-RAY ayant donné procuration à Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Jérôme GAUMET ayant donné procuration à Bernard PENY ; Patrick GIDEL ayant donné procuration à Denis ASTRUC ; Pascale JEAN ayant donné procuration à Christian JEROME ; Claire LEMPEREUR ayant donné procuration à Jean-Marc SAUTERAU ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ayant donné procuration à Bernard GRAND ; Catherine SIMONET ayant donné procuration à Jacqueline DUBOISSET ;

Excusés remplacés par le suppléant : François BRUNET remplacé par Lionel FAURE ; Bernard DUVERGER remplacé par Daniel CHARRAUX ; Marie TARDIVAT remplacé par Alain DURIN ;

Excusés : Aurélie DEFRETIERE ; Claude DUBOSCLARD ; Marie-Christine LOURDIN ; David SABY ;

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

Vu le compte administratif 2021 et le compte de gestion 2021 du budget annexe « Atelier Relais » approuvés par délibération du conseil communautaire du même jour,

Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	-6 409,45
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (11 864,20 - 14 483,65)	-2 619,45
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-3 790,00
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	23 216,40
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (9 964,28 - 7 777,38)	2 186,90
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	21 029,50
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)	
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	23 216,40

Propose au Conseil Communautaire :

- D'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	6 409,45

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte cette proposition.
- charge M. le Président de la publication et de l'exécution de ces décisions.

Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy les Mines, le 15 mars 2022.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président

Laurent DUMAS

